Date : Mercredi 2 mai 2018
Heure : 19h30
Lieu : UQAT, local C-300

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée
    a. L'ouverture de l'assemblée est proposée par Pier-Alex Bordeleau à 19 h 01. Puisqu'il n'y a pas encore quorum, il est convenu que le début de l'assemblée soit repoussé jusqu'à ce que le quorum soit atteint.
2. Élection d'un président d'assemblée
    a. Pier-Alex Bordeleau propose Louis-Philippe Gélinas à titre de président d'assemblée. La proposition est appuyée par Nhut Nguyen. Adopté à l'unanimité.
3. Élection d'un secrétaire d'assemblée
    a. Gabrielle Arseneau se propose comme secrétaire d'assemblée. La proposition est appuyée par Dave Arseneau. Adopté à l'unanimité.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
    a. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dave Arseneau et appuyée par Tomy Joannette. Adopté à l'unanimité.
    b. Gabrielle Arseneau précise que toutes les décisions prises sans votes sont considérées comme étant adoptées à l'unanimité, à moins qu'un vote soit demandé. Elle précise que tout membre peut demander un vote avant qu'un point soit adopté.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 8 mai 2017
    a. Il est demandé de relire rapidement le procès-verbal en groupe. Louis-Philippe en fait la lecture. La section « Ratification des règlements généraux » est lu en profondeur. Quelques coquilles mineures sont corrigées.
        i. Louis-Philippe Gélinas propose une modification au point 7 Rapport d'activités annuel, qui se lisait comme suit : « Mireille Duhaime-Major demande si le rapport sera disponible ? P-A répond, oui, cette semaine. » La version corrigée proposée est : « Mireille Duhaime-Major demande si le rapport annuel et les prévisions

budgétaires seront disponibles. Oui, le rapport annuel sera disponible et non les prévisions budgétaires ne seront pas disponibles. »

b. Il est demandé si les prévisions budgétaires seront disponibles cette année. Puisque le point n'est pas à l'ordre du jour, Louis-Philippe Gélinas propose que les membres écrivent au conseil d'administration pour faire cette demande.

a. L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale avec les modifications apportées est proposée par Hortense Beaudoin et appuyé par Francis Nguyen. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport d'activités annuel

6.1 Rapport du président

a. Pier-Alex Bordeleau fait la lecture du rapport annuel d'Ultimate Rouyn-Noranda, qui souligne les activités réalisées par le conseil d'administration au cours de la dernière année.

6.2 Rapport de la trésorière

a. Pier-Alex Bordeleau présente le rapport de la trésorière au nom de Vanessa Bechamp Patry.

- Vincent Boutin demande s'il y avait des bénéfices lors de l'année financière 2016-2017. Vanessa Bechamp Patry répond que oui : ils s'élevaient à environ 400$.
- Luc Sénécal demande quel est le fond de roulement d'Ultimate Rouyn-Noranda. Pier-Alex Bordeleau répond qu'il y a présentement environ 13 000$ au compte.
- Comme la question des prévisions budgétaires fut soulevé, Pier-Alex Bordeleau nomme les prévisions ayant été discuté au sein du conseil d'administration. Il explique que les prévisions sont faites en fonction des années précédentes. En raison de la ligue des compagnies, qui sera une nouveauté, et de la croissance constante des volets, il est prévu que les revenus soient un peu plus élevés que l'an dernier. Il précise que c'est d'ailleurs pour cette raison que les coûts d'inscriptions par équipe furent diminués pour la saison d'été 2018.

7. Ratification des règlements généraux

a. Puisque le nom de l'organisation fut modifié au cours de la dernière année, cette modification fut apportée aux règlements généraux. La ratification des règlements généraux est proposée par Mireille Duhaime-Major et appuyée par Dave Arseneau. Adopté à l'unanimité.

8. Élection des administrateurs (3 postes)

a. Pier-Alex Bordeleau explique qu'un membre peut déposer sa candidature à titre d'administrateur, mais ne peut pas se faire élire pour un poste en particulier. Les postes sont déterminés suite aux élections, entre les membres du conseil d'administration.
b. Trois membres présentent leur candidature à titre d'administrateur.
    i. Pier-Alex Bordeleau souhaite renouveler son mandat. Il dit avoir aimé son implication et est fier des progrès et du développement de l'association. Il souhaite donc continuer le travail entamé au sein du conseil d'administration.
    ii. Mathieu St-Aubin est membre depuis environ cinq ans. Il dit n'avoir jamais fait partie d'un conseil d'administration, mais souhaite s'impliquer et apprendre les fonctionnements d'un C.A. et d'une organisation.
    iii. Laurence Lapointe est une « nouvelle » joueuse, inscrite pour la première fois à l'été 2017. Elle dit vouloir s'impliquer car elle souhaite apprendre à connaitre les personnes les membres d'Ultimate Rouyn-Noranda et du conseil d'administration. Elle mentionne s'être déjà impliquée dans des comités au sein de son université, lors de ses études.
c. Mireille Vincelette propose l'élection en bloc des trois candidats. Gabrielle Cornellier appui la proposition. Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

9. Vœux de l'assemblée
    a. Hortense Baudoin mentionne être déçue qu'il n'y ait pas de volet 7 c. 7 prévu pour la saison d'été 2018. Elle mentionne également que son équipe a eu beaucoup de victoire par forfait au courant de la saison d'hiver 2017-2018. Elle se demandait si le conseil d'administration en a pris compte et s'il en a discuté.
    b. Vincent Boutin mentionne qu'il pourrait être intéressant de laisser les équipes fortes d'un volet jouer dans un volet plus avancer. Il dit être conscient de ne pas avoir toute l'information nécessaire pour prendre une telle décision, mais qu'il pourrait être intéressant pour les membres du conseil d'administration de se pencher sur la question. Il souhaite également que l'implication des administrateurs sortant soit soulignée par le conseil d'administration. Louis-Philippe Gélinas mentionne qu'il a proposé qu'une lettre officielle soit envoyé à ces personnes.

c. Luc Sénécal souhaite que l'abréviation URN ne soit pas utilisée en raison de sa connotation morbide. Pier-Alex Bordeleau mentionne que le nom adéquat qui doit être employé est « Ultimate Rouyn-Noranda »
d. Louis-Philippe Gélinas souhaite souligner les démarches professionnelles du conseil d'administration dans la tenue de l'assemblée générale annuelle. Il mentionne que ce type d'assemblée requiert des procédures spécifiques et que les membres du C.A. ont pris les démarches nécessaires pour s'assurer que cesdites procédures soient respectées.

10. Levée de l'assemblée
    a. Dave Arseneau propose la levée de l'assemblée. Mélissa McNicoll appui. Louis-Philippe lève l'assemblée à 19 h 50.

_____

Président d'assemblée, Louis-Philippe Gélinas

_____

Secrétaire d'assemblée, Gabrielle Arseneau